

Le Castor Roannais



Bulletin trimestriel édité par l'ARPN

N° 33 MARS 2015



Le Castor Roannais

Dans ce numéro :

L'eau, un bien commun

Bruno Barriquand

2

A89 : Biodiversité et Développement économique

Hélène Grunert

4

Sortie « Traces dans la neige »

Bruno Barriquand

5

Agenda

7

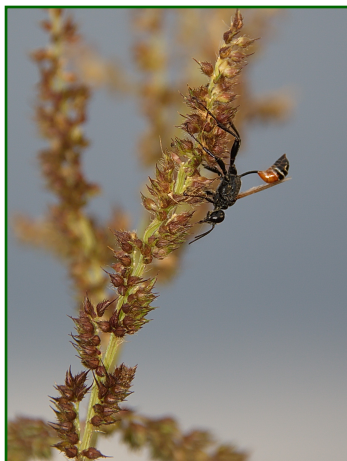


Photo de
couverture :
Hyménoptère
(F. Grunert)

EDITORIAL

Mes premiers propos vont naturellement à l'intention de notre ancien président de l'ARPAN. Merci Guy pour ces sept années passées pour défendre l'environnement de notre territoire comme président de l'ARPAN ! Tes connaissances naturalistes, ta disponibilité et ton souci de transmettre et d'expliquer les enjeux des différents milieux représentaient un réel atout pour argumenter voire convaincre nos décideurs. Après sept ans à la tête de l'association, tu as décidé de poursuivre une autre aventure. Nous te souhaitons de mener à bien ton projet et sommes convaincus que tu poursuivras tes prospections méthodiques et ton engagement militant dans d'autres contrées.

Me voici donc désigné par le Bureau de l'ARPAN pour poursuivre ce travail. Adhérent de l'association depuis 2000 et membre du CA depuis 2004, je suis toujours intéressé par les richesses naturelles présentes sur notre territoire ainsi que par les différentes structures qui y interviennent.

De plus en plus de réglementations voient le jour. Elles marquent l'évolution du droit environnemental et donc de la protection de l'environnement. Mais des retours en arrière sont toujours possibles : nous nous devons de rester vigilants et unis pour les dénoncer. Nos actions de terrain et d'alerte sont indispensables pour faire appliquer ce droit de l'environnement et faire en sorte qu'il remplisse bien son rôle de protecteur.

De plus en plus de concertations sont conduites par les collectivités pour l'aménagement de notre territoire. Nos expertises doivent être prises en compte pour que les projets n'empiètent pas sur le bien commun que représente notre environnement.

Enseignant, je sais l'importance de l'éducation à l'environnement. Celle-ci a bien évolué. Jadis, elle était abordée par secteurs : protection des espèces, amélioration de la qualité de l'air et de l'eau, réduction de la pollution. Aujourd'hui, l'approche est plus systémique en ce sens qu'elle tient compte des relations intersectorielles et de leur dimension globale. Nos deux animateurs, Marie-Pascale et Julien ont parfaitement conscience de ces évolutions et proposent des interventions de qualité éthiques et scientifiques.

Je suis motivé pour relever ces tâches et poursuivre les actions de notre association. **J'appelle toutes les personnes qui se sentent impliquées à nous rejoindre lors de nos Conseils d'Administration pour échanger et décider des actions à conduire** car je suis convaincu que c'est dans le croisement des idées que nos décisions seront les plus fertiles pour notre association.

Emmanuel Maurin



Défendre la qualité de l'eau et retrouver la biodiversité des rivières

L'hiver se termine, marqué par de nombreuses précipitations, aussi les questions sur la ressource en eau ne sont-elles pas un sujet de conversation. Et pourtant il suffit d'un nouveau printemps sec et le doute sur nos capacités à gérer ce bien commun réapparaît vite.

L'eau a permis l'apparition de la vie sur la planète.

Abondante sous notre climat, l'homme a eu peu d'influence sur sa qualité et sa quantité jusqu'à l'ère industrielle. Aujourd'hui il n'en est plus de même : industriels, citoyens, agriculteurs...chacun en demande davantage et accentue son impact.

Le dérèglement climatique vient rajouter des difficultés avec des périodes de sécheresses ou de précipitations encore plus marquées, des événements météorologiques amplifiés.

Dans sa grande sagesse, l'homme a élaboré des textes pour la préservation de la ressource en Eau. Au niveau Européen, deux directives marquent cette volonté :

- La directive « Nitrates » date de 1991, elle exige de la part des états de définir les zones polluées par un taux trop élevé de nitrates, soit plus de 50 mg par litre. Les zones « vulnérables aux nitrates » sont cartographiées et des mesures d'amélioration sont obligatoires ; d'autres zones sont en « excédents structurels », là aussi des actions urgentes sont à mettre en œuvre.

-La directive « cadre Eau » datant de l'an 2000 élargit la gestion de l'Eau à une protection globale des milieux naturels.

Elle fixe l'objectif pour 2015 (aujourd'hui) d'un « bon état »des masses d'eau de surfaces (rivières...) et souterraines (nappes phréatiques...). Du côté de la qualité, est surveillée la présence de 33 polluants (résidus de médicaments, perturbateurs endocriniens...) dont la liste s'allonge au fur et à mesure des connaissances.



Peu visibles mais très polluant : les déversoirs d'orage, ici sur l'Oudan

Avec ce travail scientifique, cette prise de conscience efficace du législateur, on pouvait donc imaginer une amélioration sensible de notre environnement. Eh bien, pour notre pays, il n'en est rien ! Aucun objectif, tant du point de vue des nitrates que du côté du bon état écologique des cours d'eau, n'a été atteint !

Comment cela est-il possible? Faisons un zoom sur la situation en Roannais.

Du côté des industriels, beaucoup parmi les plus polluants sont partis, délocalisant les pollutions vers d'autres lieux. Les entreprises restantes se sont, pour la plupart, mises aux normes, recyclant ou prétraitant leurs rejets, ceci malgré une tarification toujours dégressive du prix du m3 en faveur de la consommation d'eau, pratiquée encore par quelques syndicats de distribution comme la Roannaise de l'Eau.

Les collectivités, elles, ont fait des efforts dans les raccordements et le fonctionnement des stations d'épurations, mais des investissements importants sont encore nécessaires, notamment sur les déversoirs d'orages qui rejettent de plus en plus souvent, lors de précipitations brutales, directement dans le milieu naturel (chez nous : la Loire, l'Oudan, le Renaison, le Rhins). Le secteur de l'assainissement autonome est aussi un chantier à reprendre, tant l'étalement urbain est aujourd'hui important.

Les activités des particuliers sont aussi une source de pollution, en ce sens la loi écologiste qui instaure, l'arrêt de la vente de pesticides en 2022 (pour les collectivités en 2020) est une très bonne chose.

Reste le secteur agricole, le plus consommateur d'engrais minéraux et de pesticides, il est loin de prendre le virage nécessaire.

Ainsi en fin d'année 2014, le comité de bassin Loire-Bretagne devait réviser par anticipation les « zones vulnérables ». La pollution aux nitrates gagnait 38 communes de plus dans notre département ! Même bilan pour le plan « Ecophyto » du Grenelle de l'environnement datant de 2008 et censé réduire l'utilisation des produits phytosanitairesla consommation de ceux-ci continue d'augmenter !

Il est donc urgent de dénoncer certaines attitudes, en premier celle de l'Union Européenne qui fixe une directive-cadre nécessitant une agriculture respectueuse de l'Eau et, dans le même temps, subventionne la production intensive générant encore plus de pollution, pour les bénéfices de l'industrie agro-alimentaire.

Dans le même registre, nous dénonçons le comportement du député-maire de Roanne qui, à la fin du mois de novembre 2014, a permis de libérer des « exploitants » agricoles opposés aux mesures de ces directives, venus se servir en boues à la station d'épuration de Roanne, mais qui, grâce à la vigilance des employés, étaient prisonniers dans l'enceinte. Connivence malsaine, qui a encouragé une manifestation contre l'intérêt général et coûté plusieurs milliers d'euros pour le nettoyage de la voirie du centre ville !

Rappelons qu'en réponse au constat de la dégradation des milieux aquatiques, dans certains départements, la FNSEA (Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles) invite ses adhérents à entraver le travail de surveillance des agents de l'ONEMA, voire à faire preuve d'intimidations à leur rencontre !

L'A.R.P.N. apporte, elle, son soutien aux organismes en charge d'assurer le contrôle et l'application des lois environnementales.

L'actualité de l'eau est aussi marquée en ce moment par une consultation sur le nouveau SDAGE (Schéma D'Aménagement et de Gestion des Eaux) pour le bassin Loire-Bretagne. Ce document définit un cadre de préconisations pour une gestion de l'eau de 2016 à 2021. Le volet participatif invite tous les habitants du bassin hydrologique à donner leur avis sur les propositions faites par l'agence de l'eau. La consultation est ouverte jusqu'au 18 juin 2015 accessible en ligne sur www.prenons-soin-de-leau.fr.

L'agence indique qu'elle souhaite doubler le nombre de cours d'eau en bon état écologique d'ici 2021. Aujourd'hui seulement 30% des eaux (rivières et nappes) sont en bon état ! Le comité de bassin propose de reporter à 2021 l'objectif qu'il s'était fixé pour 2015!soit 61% en bon état.

A la consultation du document, la plupart des propositions sont intéressantes. Un avis au travers de neuf

questions succinctes est proposé. Pour la dixième, je vous propose de reprendre (au moins) les deux préconisations suivantes :

La première qui a étonnamment disparu du document concerne deux enjeux du SDAGE, l'artificialisation des cours d'eau ; le comblement et le drainage des zones humides :

-Arrêt des extractions de granulats dans le lit majeur du fleuve Loire, les alluvions, sables et graviers étant des ressources non renouvelables essentielles à la qualité de la nappe alluviale.

Une autre concerne les usages de l'eau :

Une tarification économe et équitable de l'eau pour les citoyens, ceci sur l'ensemble du bassin et non pas seulement « dans les zones où les besoins sont supérieurs à la ressource »!

- Obligation d'un tarif progressif sur les abonnements et les consommations d'eau pour tous les distributeurs d'eau.

Les adhérents sont invités à faire connaître cette consultation et à y participer.

Bruno Barriquand



Eau vive : le Rhins à Régnny

L'A89 : biodiversité sacrifiée au profit d'un développement économique inexistant...

Dans *Le Progrès* mercredi 22 janvier, à la une, on pouvait lire :

« **A89 L'élan économique se fait attendre** » et en sous-titre de la photo l'illustrant : « Deux ans après la mise en service de l'A89, on est encore bien loin d'une ruée des entreprises sur le secteur de Balbigny. Les élus locaux et consulaires restent cependant optimistes à moyen terme ».

En pages intérieures, pas moins de 2 pages entières nous expliquent pourquoi le bilan est aussi décevant par rapport à ce que nos décideurs avaient espéré et crié à tout va pour faire de la construction de cette autoroute une priorité, allant, faut-il le rappeler, jusqu'à modifier la législation (M. Clément, élu local, était alors garde des sceaux) pour qu'elle puisse voir le jour.



Chantier de l'A89 pendant les travaux vers Tarare

Mais ne soyons pas « défaitistes » : nos élus s'enferment dans les mêmes voies erronées de réflexion : la fusion des 2 régions Rhône-Alpes/Auvergne va sauver les meubles !!!

Bien sûr, pas un mot sur la nature sacrifiée inutilement, comme le Val de Gand et ses zones humides, entre autres. A l'époque, l'ARPN s'était opposée à la construction de cette autoroute ce qui nous avait valu d'être traités de « ringards » et anti-développement économique, j'en passe et des meilleures ! Nous étions accusés de ne pas vouloir permettre le développement des emplois qui allaient inmanquablement arriver avec l'autoroute... Bref, les discours habituels en cas de « grands travaux » : on connaît la « musique »... Bilan « emploi » : 26 emplois à temps plein et 3 à temps partiel sur l'aire de la Loire à Néronde : c'est maigre ! Surtout que l'article souligne que non seulement, aucune entreprise n'est venue s'installer mais, qu'au contraire, « Balbigny a perdu deux de ses principaux employeurs » et une fromagerie a fermé = - 200 emplois !



Autre vue du chantier de l'A89 vers Tarare

On pourrait se réjouir de cet échec, malheureusement, ça ne ferait pas revenir à la vie toute la nature qui a été détruite, bétonnée, stérilisée... Ce qui est encore plus triste : qu'aucune « leçon » ne soit tirée de ces erreurs manifestes. La preuve ? Le projet de liaison « Les Sauvages/A89 » dans le Rhône où les vraies raisons de cette autoroute sont sans doute la recherche de clients supplémentaires pour l'A89 dont le niveau de fréquentation est bien inférieur à celui espéré !

Raison de plus pour que l'ARPN continue de se battre pour préserver ce qui reste encore de nature dans notre région.

Hélène Grunert

Sortie Nature : le Bonheur, ça doit ressembler à cela!

Depuis plusieurs années maintenant l'A.R.P.N., dans le cadre de ses sorties, organise une balade en raquettes afin de découvrir la montagne en période hivernale sur le thème : identifier les traces animales dans la neige... Ce dimanche 8 février 2015, rendez-vous est donné place des mariniers à 9h, nous sommes 22 adultes et 5 enfants, un beau succès donc ! Il est vrai que les précipitations neigeuses des jours précédents ont favorisé les choses.

Nous prenons la direction de la Verrerie, jusqu'à la Croix du Sud. La route est dégagée mais ensuite c'est plus délicat. Malgré les annonces du conseil général de la réduction de l'utilisation du salage, la voirie est salée et rendue chaotique. Avant la Rivière noire, un beau renard git sur le bord de la route, l'œuvre de « chasseurs » ou énième choc avec une voiture?

Nous arrivons à bon port, altitude 1011 mètres. Deux dames nous accueillent dans la salle communale de Saint Nicolas des Biefs. Nous sommes les premiers par ce matin frileux à venir louer des raquettes.

10h45, chacun est équipé, c'est le départ ! 70 centimètres de neige poudreuse, -4°C, le ciel est couvert avec un léger vent de nord, en conséquence nous n'irons pas vers le nord sur le plateau de la Verrerie trop exposé.



Le groupe en balade



Traces

Nous partons versant ouest dans la forêt, dans ce secteur les feuillus, majoritairement des hêtres, sont encore bien présents, leurs branches et leurs troncs font avec la neige un décor fabuleux.

Notre groupe en file indienne progresse doucement dans ce milieu inhabituel. Le froid est maintenant oublié, on en prend plein les yeux et dire qu'il n'y a guère plus d'une heure, nous étions au centre-ville de Roanne! Merveilleux Roannais...

Mais nous sommes là pour voir des traces ! La neige délicate favorise celles-ci mais le vent s'amuse à reboucher les traces présentes, effaçant notamment les empreintes des griffes, coussinets ou sabots des pattes.

Au pied d'un arbre, Emmanuel nous fait découvrir les plumes d'un oiseau, sans doute un pic épeiche, victime d'une prédation. Dans une parcelle de résineux, nous

cherchons à déterminer les essences qui nous entourent, en fonction de la position et de la forme des aiguilles, des bourgeons. Le douglas bien sûr mais aussi l'abies (sapin), l'épicéa sont représentés.

La marche continue avec l'observation de traces de mustélidés (fouines, martres...) puis nous découvrons une véritable tranchée dans la neige réalisée par des sangliers. Nous suivons un moment leur enfilade dans une forêt moins accessible. Près d'une cavité, c'est une mésange qui a laissé des plumes dans la neige.

Nous voici maintenant près de la tourbière de « la Font blanche ». Entourés par de grands arbres, nous entendons le vent faire craquer le bois réfrigéré. Les conditions météorologiques nous permettent, comme une bande de trappeurs, d'entamer la traversée de la tourbière. Dans cet espace immaculé les enfants présents s'en donnent à cœur joie. Retour par la forêt, et le GR3, un petit animal apparait alors à une dizaine de mètres, on s'arrête : c'est un petit rongeur. Loin d'être inquiet, le mulot vient à notre rencontre et s'invite sur mes raquettes, qu'il ne juge pas comestibles, il fait demi-tour et après quelques pirouettes dans les traces de pas disparaît comme il est venu ! Quelle rencontre surprenante ! Mais très appréciée des deux enfants qui m'ont suivi pendant toute la balade.

Retour au foyer vers 13h 45, repas pris ensemble, échanges, remerciements et informations sur l'association terminent notre sortie. Une belle réussite ! A l'année prochaine...



Durant la balade...

Bruno Barriquand

Prochaines réunions mensuelles



vendredi 10 avril, jeudi 7 mai et vendredi 5 juin

à 20h15 au local : 5 avenue Carnot, Roanne

Prochaines sorties

12 AVRIL

PROMENADE NATURALISTE au BORD du RENAISON

Connaissez-vous vraiment les bords du Renaison? Cette promenade sera l'occasion de découvrir la faune et la flore qu'on peut découvrir le long d'un cours d'eau urbanisé.

RDV à 14h parc Beaulieu à Rjorges.

31 MAI

DECOUVERTES BOTANIQUES

Une marguerite et du millepertuis n'ont pas de différences pour vous? Au cours d'une balade dans les gorges de la Loire, vous aurez l'occasion de voir les mille et une particularités de chaque espèce rencontrée.

Pour cela RDV à 14h Esplanade des Mariniers à Roanne

21 JUIN

A LA CONQUETE du COL du BEAL !

Cette sortie à la journée nous permettra de prendre de la hauteur pour voir des espèces peu présentes en plaine. Prévoir un pique-nique et des chaussures de marche.

RDV à 9h esplanade des marinières à Roanne (journée)

Bulletin d'adhésion 2015

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Profession :

Téléphone :

E-mail :

J'adhère à l'Association Roannaise de Protection de la Nature :

* Scolaires et chômeurs 10 €

* Adhésion simple 20 €

* Familiale/ Association 30 €

NOM - Prénom du conjoint :

Prénoms des enfants :

.....

.....

Si vous n'avez pas de moyen de locomotion, n'hésitez pas à nous contacter pour du co-voiturage, ou à venir au rendez-vous Esplanade des Mariniers (pour les sorties indiquées).

Je souhaite recevoir les informations de l'ARPN par : mail courrier

Les dons et cotisations donnent droit, aux particuliers, à une réduction d'impôts de 66% du montant des dons et cotisations dans la limite de 20% du revenu imposable.

Pour nous contacter :

ARPN 5 avenue Carnot 42 300 Roanne

04 77 78 04 20

arproannais@gmail.com



Arpn Roanne

<http://arnp.fr>

Crédits photos : Bruno Barriquand (p.2 et 3); Guy Defosse (p.4); Christian Eschallier (p.5 et 6)

Les propos tenus dans cette revue n'engagent que leurs auteurs.

